

L'ajournement

Certains d'entre nous se demandent jusqu'à quel point la politique d'apartheid inspire de l'horreur au parti conservateur, étant donné que certains députés conservateurs ont effectué des voyages tous frais payés en Afrique du Sud. Nous nous demandons effectivement jusqu'à quel point cette politique leur répugne.

Le ministre a déclaré ensuite que nous serions mieux en mesure de juger la conduite de ces compagnies en tant qu'employeurs, si elles étaient tenues de publier des rapports comme l'exige notre code actuel. C'est précisément la question—29 des 30 sociétés canadiennes établies en Afrique du Sud ne se sont pas donné la peine de présenter un rapport depuis 1981. C'est une dérobade que de prétendre que la meilleure façon de faire face à cette situation extrêmement grave est de demander à ces sociétés de présenter un rapport. Il est évident que la solution préconisée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ne fonctionne pas. Il est important d'arriver à quelque chose d'un peu mieux.

J'ai proposé une première mesure, à savoir exiger de toutes les sociétés en affaires avec le gouvernement fédéral qu'elles respectent la ligne de conduite prévue. Le pouvoir d'achat du gouvernement fédéral doit être au service des droits de la personne tant au Canada qu'à l'étranger. C'est là une première mesure que l'on pourrait prendre. Ainsi, des sociétés comme Bata Shoe devraient faire rapport sur leurs activités, afin que nous puissions avoir une idée de la façon dont elles fonctionnent. Cependant, le gouvernement ne semble même pas disposé à prendre cette timide mesure.

Aujourd'hui, le Canada est l'hôte de M. Gaza Buthelezi, qui est le dirigeant du Bantoustan où la société Bata Shoe est installée. La politique officielle du Canada est de ne pas reconnaître ces prétendus territoires nationaux ou Bantoustans. Nous ne prétendons pas, contrairement au gouvernement de l'Afrique du Sud, que les gouvernements de ces Bantoustans sont indépendants. Ce sont des administrations fantoches, du moins c'est censé être notre politique officielle. Depuis quelques années, quelque quatre millions de noirs ont été forcés de quitter les terres de l'Afrique du Sud pour les terres les plus arides et les moins fertiles. Tout le système des Bantoustans fait partie intégrante de l'apartheid, et nous sommes censés rejeter ce dernier. Pourquoi alors déroulons-nous le tapis rouge pour M. Buthelezi qui essaie d'obtenir de l'aide financière pour l'économie sud-africaine?

M. Buthelezi prétend être opposé à l'apartheid et au gouvernement Botha, mais il suffit d'examiner ses actes pour en douter fortement. Il prétend être le dirigeant démocratiquement élu de son peuple au Kwaulu, mais lors des élections de 1978, lorsque son parti a remporté tous les sièges, seulement 14 p. 100 des gens étaient inscrits sur les listes électorales et seulement 38 p. 100 des personnes inscrites se sont données la peine de voter. En d'autres termes, un peu plus de 5 p. 100 de la population totale a donné à cet homme son mandat, et il prétend être un dirigeant démocratiquement élu. Il affirme rejeter la nouvelle Constitution adoptée par le gouvernement Botha, car elle ne reconnaît pas la citoyenneté aux noirs.

• (1815)

Il soutient que c'est une exigence non négociable. En même temps, il blâme des leaders comme l'évêque Tutu de ne pas reconnaître, comme il dit, la nécessité d'un compromis politique. Or, il vit et travaille dans un pays où le gouvernement de

l'Afrique du Sud exclut toute possibilité de compromis politique. La grande majorité des gens qui vivent en Afrique du Sud n'ont pas le statut de citoyen. Ils n'ont pas voix au chapitre et ils n'ont aucun moyen de participer à un compromis d'aucune sorte; pourtant, il rejette les autres leaders noirs parce qu'ils ne reconnaissent pas la nécessité d'un compromis politique. C'est qu'ils en ont reconnu l'impossibilité. Il signale qu'à son avis, les sanctions économiques seront vaines. Je soutiens au contraire que tout le mal que le gouvernement d'Afrique du Sud s'est donné pour éviter les sanctions économiques démontre qu'elles donnent d'excellents résultats. En fait, tout noir qui prend la parole et réclame de telles sanctions commet un crime passible de l'emprisonnement.

J'aimerais donc poser de nouveau la question que j'ai posée le 15 décembre dernier. Le gouvernement du Canada songe-t-il à intensifier les pressions qu'il exerce sur celui de l'Afrique du Sud pour l'obliger à renoncer à sa politique d'apartheid? Dans quelle sens ira la révision dont a parlé le secrétaire d'État aux Affaires extérieures?

M. Gerry Weiner (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je rappelle à la Chambre que le code d'éthique concernant les méthodes d'embauche des sociétés canadiennes œuvrant en Afrique du Sud fut publié le 28 avril 1978. Il porte principalement sur les conditions de travail, les négociations collectives, les salaires, les avantages sociaux, la formation et l'avancement, ainsi que sur les relations raciales.

Depuis l'adoption de ce code, un certain nombre de sociétés ont publié des rapports publics, bien que la majorité ne l'ait pas fait d'une façon régulière. Ce qui caractérise le code, c'est que les sociétés sont libres de s'y conformer. En outre, les sociétés en question doivent présenter des rapports publics et non des rapports assujettis à l'examen approfondi d'un organisme du gouvernement, ce qui aurait pu soulever des questions à propos de l'application en territoire étranger de lois canadiennes.

Comme il n'existe pas de mécanisme officiel de surveillance, le code n'a pas donné d'aussi bons résultats que ceux espérés. Le gouvernement a consulté les sociétés canadiennes en question, ainsi que les églises et les groupes intéressés, sur la façon de modifier le code pour le rendre plus efficace. Comme le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) en a informé la Chambre le 19 février, le gouvernement étudie un certain nombre de possibilités dans le cadre d'une révision globale de nos relations avec l'Afrique du Sud, et tout changement sera annoncé à la Chambre.

En terminant, je voudrais ajouter que, bien que ceux qui préconisent le retrait des investissements et l'imposition de sanctions économiques aient critiqué les codes de conduite, la plupart des observateurs qui suivent les événements de près croient qu'ils ont provoqué des améliorations dans les conditions de travail des gens de couleur. Nous ne devons pas dénigrer tout succès remporté dans la lutte contre l'apartheid ou relâcher nos efforts en vue de favoriser des changements fondamentaux. Notre objectif commun est d'encourager la suppression de l'apartheid par des moyens pacifiques.

Comme le secrétaire d'État aux Affaires extérieures le disait à la Chambre le 15 février dernier, le Canada examine ses relations avec l'Afrique du Sud et veut longuement consulter les intéressés. La politique canadienne favorise le dialogue, y